

## Le petit Albert des parents Août et septembre 2021

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
23 Journée pédagogique	24 Journée pédagogique ***** Rencontre virtuelle à 18h30 pour les parents de la maternelle 5 ans	25 Journée pédagogique	26 Début des classes pour tous. ***** Rentrée progressive maternelle 1 <sup>re</sup> journée	27 Rentrée progressive maternelle 2 <sup>e</sup> journée
30 Rentrée progressive maternelle 3 <sup>e</sup> journée	31	1	2 Rencontre virtuelle pour les parents du primaire (heure variable)	3
6 Congé férié : école fermée	7 Photo scolaire 	8	9 <del>Assemblée générale de parents et élection du conseil d'établissement</del>	10 Deux représentations par Les sœurs kif-kif
13	14	15	16	17
20 Élections fédérales dans le gymnase de notre école	21	22	23 Assemblée générale des parents en virtuel et élection du conseil d'établissement	24
27	28 Journée pédagogique : Sortie au sdg : Verger Labonté	29	30 Attestation de fréquentation scolaire	

### Mes salutations !

Je suis très contente de faire partie de l'équipe de Saint-Albert-le-Grand et Annexe. En juin dernier, j'avais fait une tournée de plusieurs classes pour me présenter aux élèves et au personnel. Je récidiverai durant les deux premières semaines, dans les deux établissements, pour me présenter à vos enfants. Je n'aurai pas le plaisir de vous rencontrer lors des rencontres avec les enseignants étant donné que celles-ci se feront en virtuel. Cependant, vous pourrez m'apercevoir dans la cour d'école et à la fin des classes où je tenterai de prendre le temps d'être plus souvent qu'autrement !

De plus, si la tendance ce maintien notre assemblée générale du 9 septembre prochain devra se faire virtuellement mais, ce sera l'occasion pour nous de pouvoir briser la glace. Je vous tiendrai au courant suite aux consignes à recevoir en lien avec la Covid-19 et les rassemblements et, suite à ma rencontre avec la Présidente actuelle du conseil d'établissement, Mme Ménaique Légaré-Dionne.

Au plaisir de vous rencontrer !

### Covid-19

Au moment d'écrire ces lignes, voici ce que nous savons pour nos enfants :

- Port du masque d'intervention pour les élèves à partir de la 1<sup>ère</sup> année dans les aires communes. On ne le porte pas à l'extérieur ou en classe ni dans les cours d'éducation physique.
- Pour le primaire, où il n'y a pas de vaccination, des travaux sont toujours en cours avec les autorités de la santé publique. Des précisions suivront ultérieurement.

- Prise des repas des élèves du préscolaire et du primaire dans les classes ou à l'extérieur pour éviter les déplacements dans l'établissement scolaire.
- Ajout de mesures de distanciation additionnelles si en présence d'élèves de classes différentes (ex ; heure du dîner, récréation, service de garde.

Au moment d'écrire ces lignes, voici ce que nous savons pour le personnel :

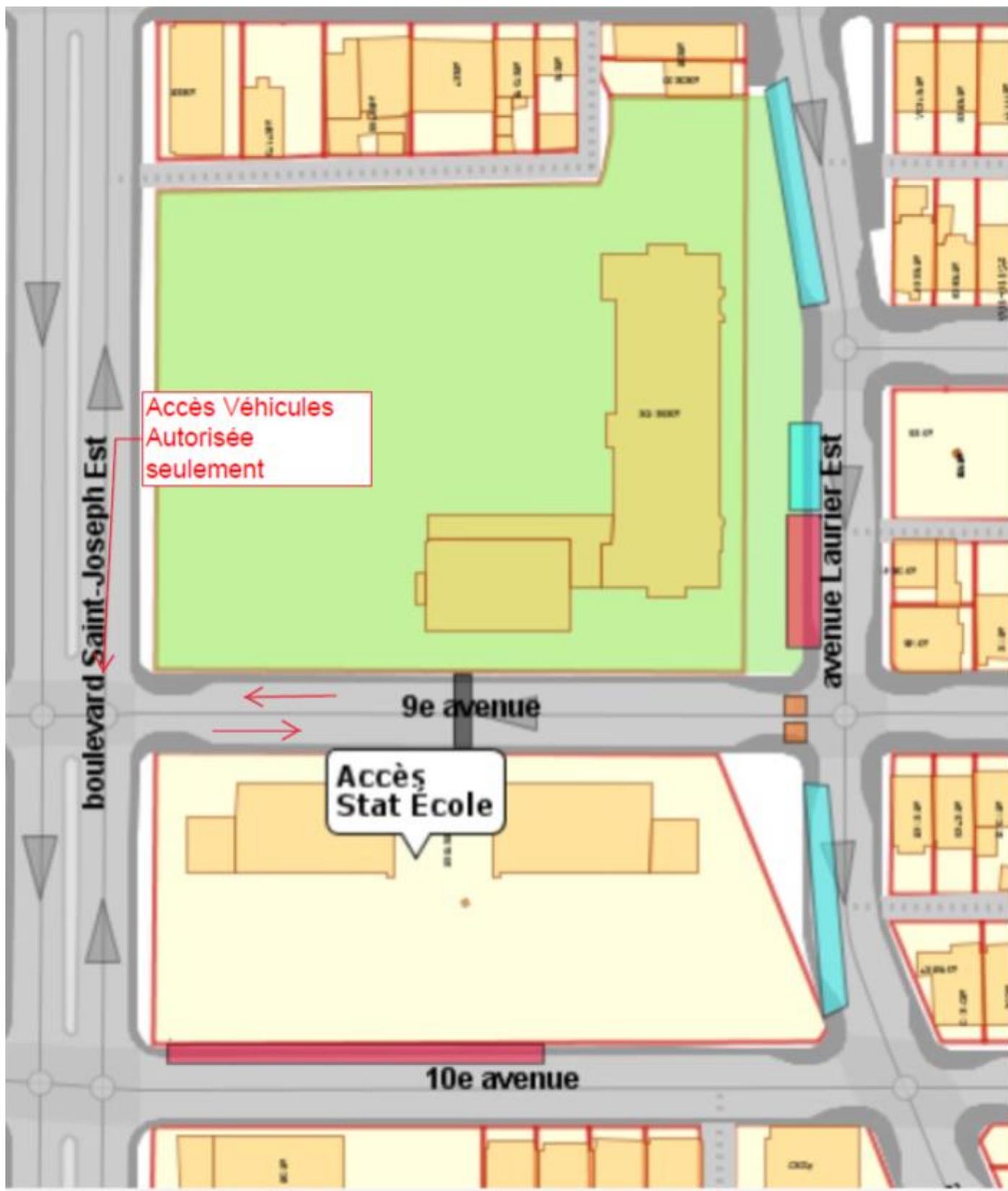
- Il faut éviter tout contact physique (poignées de mains, accolades)
- Les rencontres de groupe doivent se faire de façon virtuelle
- Il faut limiter les déplacements au minimum dans nos deux établissements
- Port du masque de procédure obligatoire dans les aires communes.
- Port du masque de procédure en tout temps si la distanciation physique de 2 mètres ne peut pas être respectée à l'intérieure et de 1 mètre à l'extérieur
- Éviter le plus possible le partage d'objets et d'équipements.

Bref, cette rentrée scolaire sera encore teintée cette année par la pandémie et la rigueur à appliquer pour diminuer les risques associés au coronavirus. Malheureusement, en tant que parent, vous n'aurez pas accès physiquement à la cour d'école et à l'intérieur de l'établissement. Nous nous devons de garder au minimum le nombre de visiteurs. Dans de rares cas, il se pourrait que vous soyez convié à venir à l'école en trois dimensions : il s'agira d'une exception que j'aurai préalablement autorisée. Je vous remercie à l'avance pour votre compréhension et votre collaboration.

### La 9e verte et accueillante : Arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie

Suite à la démarche d'identification de priorités de quartier *Décider Rosemont ensemble*, un comité de citoyens bénévoles s'est formé autour d'un enjeu de sécurité sur la 9e Avenue, entre l'école Saint-Jean-de-la-Lande et l'Annexe de l'école Saint-Albert-le-Grand. Le projet « La 9e verte et accueillante » s'est ainsi organisé. Il a pour objectif d'offrir un milieu de vie sécuritaire, vert et ludique aux citoyens du quartier Rosemont sur ce tronçon de la 9e Avenue, situé entre l'avenue Laurier et le boulevard Saint – Joseph, bordé par ces deux écoles, sans habitations et où des centaines d'enfants circulent chaque jour. À terme, ces citoyens mobilisés rêvent de voir disparaître la rue et son asphalte au profit d'un espace vert, de jeu et de partage. Suite à cette mobilisation, le 20 mars 2020, le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-la-Lande a appuyé favorablement l'initiative de « La 9e verte et accueillante », de même que la mise en place rapide de la première phase de ce projet qui consistait à bloquer la rue à la circulation automobile et à aménager du mobilier urbain. Le conseil d'établissement de cette école a enjoint le CSSDM, la Ville de Montréal et l'arrondissement de Rosemont– Petite-Patrie à appuyer ce projet et à collaborer pour en assurer sa réalisation. Ainsi, dès 2020, une portion de la rue a été fermée à la circulation automobile pendant quelques mois. Depuis le 16 juillet 2021, l'Arrondissement a procédé à la fermeture d'un tronçon de 75 mètres, entre l'avenue Laurier et l'entrée du stationnement de l'Annexe de l'école Saint-Albert-le-Grand et ce jusqu'au 31 octobre prochain. L'Arrondissement animera l'espace huit heures par semaine, pendant six semaines. Durant cette période, le débarcadère d'autobus pour les enfants du préscolaire de l'Annexe transportés sera sur la 10<sup>e</sup> avenue et non la 9<sup>e</sup> avenue.

Fermeture de la 9e Avenue entre les rues Laurier et St-Joseph jusqu'au 31 octobre 2021.



- Zone réservée pour autobus scolaire
- Zone réservée 15mins parents
- Bloc de béton pour fermeture
- Bollards

Dès le 2 novembre, le débarcadère pour l'autobus scolaire reviendra sur la 9<sup>e</sup> avenue.

### Chantier de construction

Merci de prendre note de l'info-travaux du CSSDM qui se retrouve en pièce jointe. Vous y constaterez que malheureusement, la fin prévue des travaux devrait se faire à l'hiver 2022 plutôt qu'en début 2022. Ce nouvel échéancier est vraiment hors de notre contrôle (pénurie de personnel et pénurie de certains matériaux).

De plus, veuillez prendre note que la 17<sup>e</sup> Avenue accueillera la « roulotte » des travailleurs (permis en règle) et qu'en ce sens le trottoir sera partiellement bloqué. Merci d'organiser votre transport actif en conséquence.

### Travaux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> avenue

L'arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie procédera à la construction de saillies de trottoir végétalisées favorisant la captation des eaux de pluie aux intersections suivantes :

- Laurier et 18<sup>e</sup> Avenue (à partir du 18 août)
- Laurier et 17<sup>e</sup> Avenue (à partir du 30 août).

La durée des travaux sera de 15 jours par saillie, si les conditions météorologiques le permettent. Il est également indiqué que la circulation et le stationnement seront restreints pendant toute la durée des travaux,

### Frais à acquitter

En septembre prochain, vous trouverez l'état de compte pour les frais scolaires de votre enfant sur le MozaiK-Parents. Il vous sera également envoyé par courriel. Vous pourrez le payer via votre institution bancaire avec le numéro de référence inscrit sur l'état de compte. S'il n'est pas possible de procéder de cette façon, vous devrez contacter la secrétaire afin de prendre un rendez-vous pour venir porter un chèque.

### Service de garde- inscription

Il est toujours possible d'inscrire votre enfant à ce service. Vous pouvez joindre la technicienne du service de garde, Mme Annik Jobin au 514-596 4008, poste 7169 pour prendre rendez-vous.

### Service de garde- journée pédagogique

Ce mercredi, nous devrions recevoir du Ministre de l'Éducation des balises claires pour les actions à respecter dans un contexte scolaire concernant la situation épidémiologique de la Covid-19. Nous avons prévu une sortie avec les élèves inscrits au service de garde, lors de la journée pédagogique du mardi 28 septembre prochain. En ce sens, nous vous donnerons des informations prochainement, directement par courriel quant à la tenue ou non de l'activité au programme (Verger Labonté) et des coûts. Restez à l'affût !

Au nom de toute l'équipe de Saint-Albert-le-Grand et Annexe, je vous souhaite une belle rentrée scolaire.

Guylaine Cool, directrice.